Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba inc.

États financiers
31 mars 2021

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba inc.

Table des matières

31 mars 2021

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	**3-4**
États financiers	
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	**5**
Bilan	**6**
État des flux de trésorerie	**7**
Notes complémentaires aux états financiers	**8-16**

CSTP CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANT

COMPTABLE PROFESSIONNELLE AGRÉÉE

63073 PR 207, SUNNYSIDE, MB R5R 0C4

TEL./CELL: 204.801.1082 EMAIL: CSTPCA@MTS.NET

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres et au conseil d'administration de
Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba inc.

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de **Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba inc.**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, y compris un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Je suis indépendante de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenu sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles

sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- J'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- J'acquiers une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclue à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- J'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et j'apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

CSP Comptable Professionnelle Agréée

Winnipeg (Manitoba)
27 septembre 2021

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Résultats et évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 mars 2021

	Fonds général $	Fonds d'investissement $	Fonds des immobilisations $	2021 Total $	2020 Total $
Produits					
Accords de contributions et subventions					
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada	545 000	-	-	545 000	565 882
Emploi et développement social Canada	547 125	-	-	547 125	553 665
Patrimoine canadien	198 000	-	-	198 000	205 497
Projets *(note 15)*	1 349 380	-	-	1 349 380	1 144 721
Divers *(note 16)*	109 279	-	-	109 279	150 244
Intérêts	-	31 137	-	31 137	32 507
Amortissement des apports reportés aux immobilisations *(note 8)*	-	-	15 746	15 746	12 686
Recouvrement de mauvaises créances	-	6 750	-	6 750	4 608
	2 748 784	37 887	15 746	2 802 417	2 669 810
Charges					
Salaires et bénéfices	1 381 855	-	-	1 381 855	1 374 786
Frais professionnels et consultants	549 040	-	-	549 040	284 886
Loyer et entretien des locaux	220 740	-	-	220 740	226 210
Appui du Fonds de développement économique francophone de l'Ouest (FDEFO)	136 500	-	-	136 500	-
Développement de produits et forfaits	136 456	-	-	136 456	63 473
Publicité et marketing	81 161	-	-	81 161	144 671
Frais de bureau	61 554	-	-	61 554	81 239
Kilométrages, repas et frais de voyages	56 688	-	-	56 688	162 886
Allocations aux participants et remboursements aux employeurs	28 665	-	-	28 665	196 459
Télécommunications	24 658	-	-	24 658	22 975
Amortissement	-	-	20 652	20 652	15 460
Intérêts sur dette à long terme	-	15 948	-	15 948	17 598
L'impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire	14 006	-	-	14 006	-
Divers *(note 16)*	7 406	-	-	7 406	51 933
Assurances	4 187	-	-	4 187	5 444
Frais bancaires et intérêts	1 173	12	-	1 185	1 402
Frais de poste et livraison	608	-	-	608	1 317
	2 704 697	15 960	20 652	2 741 309	2 650 739
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	44 087	21 927	(4 906)	61 108	19 071
Transfert se rapportant aux immobilisations	(9 051)	-	9 051	-	-
Soldes de fonds au début de l'exercice	53 515	594 804	9 497	657 816	638 745
Soldes de fonds à la fin de l'exercice	88 551	616 731	13 642	718 924	657 816

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Bilan

Au 31 mars 2021

	Fonds général $	Fonds d'investissement $	Fonds des immobilisations $	31 mars 2021 Total $	31 mars 2020 Total $
ACTIF					
Encaisse	253 757	50 328	-	304 085	264 468
Subventions à recevoir	263 421	-	-	263 421	223 497
Comptes clients et autres créances *(note 3)*	52 335	8 946	-	61 281	47 998
Frais payés d'avance	11 084	-	-	11 084	31 646
Dépôts à terme *(note 4)*	-	540 445	-	540 445	446 552
Prêts aux petites entreprises *(note 5)*	-	307 814	-	307 814	283 917
Parts de surplus Caisse Groupe Financier Ltée.	1 706	18 302	-	20 008	20 008
Immobilisations *(note 6)*	-	-	78 861	78 861	44 806
	582 303	925 835	78 861	1 586 999	1 362 892
PASSIF					
Avances bancaires *(note 7)*	-	-	-	-	-
Comptes à payer et charges courues	157 958	1 290	-	159 248	182 716
Apports reportés *(note 9)*	335 794	-	-	335 794	203 134
Apports reportés afférents aux immobilisations *(note 8)*	-	-	65 219	65 219	35 309
Dette à long-terme *(note 10)*	-	307 814	-	307 814	283 917
	493 752	309 104	65 219	868 075	705 076
SOLDES DE FONDS					
Fonds général *(note 2)*	28 551	-	-	28 551	28 515
Fonds d'investissement *(note 2)*	-	616 731	-	616 731	594 804
Fonds de réserve *(note 2)*	60 000	-	-	60 000	25 000
Fonds des immobilisations *(note 12)*	-	-	13 642	13 642	9 497
	88 551	616 731	13 642	718 924	657 816
	582 303	925 835	78 861	1 586 999	1 362 892

Engagements *(note 13)*

Pour le conseil d'administration :

C. LaBossière administrateur _____ administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Flux de trésorerie

31 mars 2021

	2021 $	2020 $
Activités liées au fonctionnement		
Contributions gouvernementales	2 312 746	2 369 362
Contributions non-gouvernementales	400 240	52 821
Argent reçu des clients et commandites	118 169	137 113
Argent payé aux fournisseurs et aux employés	(2 709 236)	(2 722 193)
Intérêts sur dépôts à terme	13 893	12 226
Intérêts sur dette à long terme	(15 886)	(21 068)
	119 926	(171 739)
Activités liées au financement		
Prêt à long terme déboursé	80,000	125,000
Contributions gouvernementales pour achats d'immobilisations	45,656	7,000
Repaiement de la dette à long terme	(57 934)	(144 088)
	67 722	(12 088)
Activités liées aux investissements		
Prêts aux petites entreprises	569	41 715
Placements	(93 893)	(69 616)
Achats d'immobilisations	(54 707)	(6 971)
	(148 031)	(34 872)
Augmentation (diminution) de l'encaisse pour l'exercice	39 617	(218 699)
Encaisse au début de l'exercice	284 476	503 175
Encaisse à la fin de l'exercice	324 093	284 476
Représenté par:		
Encaisse - Fonds général	253 757	140 911
Encaisse - Fonds d'investissements	50 328	123 557
Parts de surplus	20 008	20 008
	324 093	284 476

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

1 Statut et objectif de l'organisme

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba inc. est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la *Loi sur les corporations du Manitoba*. Il débuta ses activités en janvier 1996.

Son objectif est de stimuler, encourager, appuyer et coordonner le développement économique dans les communautés de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba ("AMBM").

L'organisme est exempte d'impôt sous l'article 149 (1)(l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2 Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

a) Comptabilité par fonds

Les produits, les charges, les actifs et les passifs afférents à la prestation de services et à l'administration de l'organisme sont présentés dans le *fonds général*.

Les revenus d'intérêts, les produits, les charges ainsi que les gains et pertes sur les ressources du fonds d'investissement sont présentés dans le *fonds d'investissement*. Les produits tirés de ressources du fonds d'investissement sont grevés d'affectations externes.

Le *fonds des immobilisations* présente le coût non amorti des immobilisations ainsi que les apports afférents à l'acquisition d'immobilisations.

Le *fonds de réserve* a été établi avec des ressources que la société a mis de côté afin d'aider à financer certains projets. Le fonds est grevé d'affections internes. Le conseil d'administration a voulu cette année mettre de côté, en réserve, 35 000 $ pour aider à financer certains futurs projets.

b) Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés tels que les subventions des pouvoirs publics et les revenus d'intérêts du fonds d'investissement sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. L'organisme comptabilise ses intérêts selon la comptabilité d'exercice en fonction du temps écoulé.

Les apports afférents à l'acquisition d'immobilisations sont constatés comme produit selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement du coût des immobilisations acquises. Les fractions non-amorties des subventions reçues désignées à l'acquisition d'immobilisations sont reportées aux années futures comme apports reportés afférents aux immobilisations sur le bilan.

Les apports non affectés tels que les produits divers sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

2 Principales méthodes comptables *(suivi)*

c) Immobilisations et amortissement

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les immobilisations de l'organisme sont amortis aux taux annuels suivants :

Améliorations locatives	99 mois
Mobilier et équipements	10 ans
Équipements informatiques	3 ans

Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui y sont associés est inférieure à sa valeur comptable nette, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement.

d) Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs aux actifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés. L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes clients et autres créances, des subventions à recevoir et des prêts aux petites entreprises.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et charges à payer et de la dette à long-terme.

e) Trésorerie et les équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant l'encaisse, les avances bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et les parts de surplus. De plus, les dépôts à terme du fonds d'investissements détenus comme sécurité contre la dette à long-terme ne sont pas inclus dans la trésorerie et des équivalents de trésorerie de l'organisme.

f) Fonds d'investissement

Le fonds d'investissement est un fonds d'affectation externe. Il fut établi par des contributions de 500 000 $ de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada ('DÉO'). Ce fonds a pour bût de fournir des prêts aux petites entreprises dans les communautés de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba et dans les autres communautés francophones.

L'accord du 15 septembre 1998 relatif au fonds d'investissement a pris fin le 31 mars 2011.

Ayant reçu l'assurance de l'organisme que les fonds continueraient d'être utilisés selon l'usage auquel ils étaient originalement destinés, DÉO a décidé de laisser la gestion des fonds aux soins de l'organisme.

3 Comptes clients et autres créances

	31 mars 2021			31 mars 2020		
	Fonds général $	Fonds d'investis-sement $	Total $	Fonds général $	Fonds d'investis-sement $	Total $
Comptes clients	39 174	-	39 174	28 775	-	28 775
Intérêt à recevoir	-	8 946	8 946	-	7 621	7 621
TPS à recevoir	13 161	-	13 161	11 602	-	11 602
	52 335	8 946	61 281	40 377	7 621	47 998

4 Dépôts à terme

Les dépôts à terme sont détenus à la Caisse Groupe Financier Ltée. portant intérêts à des taux de 1,10 % à 3,25 %.

Les dépôts à terme viennent à échéance comme suit mais, sont encaissables en tout temps sans pénalité:

	$
Exercice terminé le 31 mars 2022	64 257
2024	105 169
2025	102 560
2026	79 574
2027	158 885
2028	30 000
	540 445

5 Prêts aux petites entreprises

Les prêts aux petites entreprises varient de 17 805 $ à 65 622 $. Ils portent intérêts à des taux de 4,25 % à 5,25 % et sont remboursables sur une période de 5 à 7 ans.

Au cours des années certaines ententes fûrent établies pour recouvrir certaines mauvaises créances. La provision douteuse existante se rapporte à une marge de crédit. La provision diminue à mesure que les recouvrements sont reçus. Les recouvrements sur mauvaises créances apparaîssent sur l'état des résultats dans le fonds d'investissement.

	31 mars 2021 $	31 mars 2020 $
Prêts aux petites entreprises	319 414	299 717
Moins: Provision pour créances douteuses	(11 600)	(15 800)
	307 814	283 917

6 Immobilisations

	31 mars 2021			31 mars 2020		
	Coût $	Amortissement cumulé $	Valeur nette $	Coût $	Amortissement cumulé $	Valeur nette $
Améliorations locatives	54 524	47 416	7 108	54 524	45 743	8 781
Mobilier et équipements	188 620	165 942	22 678	188 620	160 811	27 809
Équipements informatiques	61 678	12 603	49 075	45 442	37 226	8 216
	304 822	225 961	78 861	288 586	243 780	44 806

7 Avances bancaires

L'organisme a une marge de crédit de 300 000 $ portant intérêt au taux de base de l'institution financière plus 1,5 % (4,25 % au 31 mars 2021). Un contrat de sûreté en premier rang sur tout l'actif de l'organisme a été grevé en garantie de la marge de crédit. L'organisme n'utilisait pas sa marge de crédit au 31 mars 2021.

8 Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations présentés comprennent les fractions non-amorties des subventions reçues ayant servi à l'acquisition des immobilisations.

L'évolution des apports reportés afférents aux immobilisations est comme suit :

	31 mars 2021 $	31 mars 2020 $
Solde, au début de l'exercice	35 309	40 995
Subventions reçues ayant servi à l'acquisition d'immobilisations		
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	17 699	-
Fonds d'urgence pour l'appui communautaire	14 500	-
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada	7 963	-
Emploi et Développement social Canada - programmation	5 494	7 000
Montant amortis dans les résultats	(15 746)	(12 686)
Solde, à la fin de l'exercice	65 219	35 309

9 Apports reportés

Les apports reportés de l'organisme comprennent les fractions des fonds reçus pour les projets non-complétés au cours de l'exercice considérés et destinés à couvrir les charges de projets durant l'exercice subséquent.

	Apports reportés au 31 mars 2020 $	Apports reçus et à recevoir $	Produits reconnus $	Apports reportés au 31 mars 2021 $
Emploi et développement social Canada - programmation	4 169	559 026	(552 619)	10 576
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada - 2020-2021	45 417	499 583	(545 000)	-
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada - projet tourisme	10 530	190 000	(200 530)	-
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada - fonds FDEFO	-	173 250	(136 750)	36 500
Divers *(note 15)*	6 872	116 150	(109 279)	13 743
Caisse Groupe Financier et Junior Achievement Manitoba - projets jeunes entreprises	44 416	67 000	(70 275)	41 141
Travel Manitoba - projet tourisme	10 000	123 000	(70 000)	63 000
Emploi et développement social Canada - projets en employabilité	13 160	79 832	(67 100)	25 892
RDÉE Canada - projet petite enfance	5 000	63 000	(36 410)	31 590
Autres projets *(note 14)*	37 176	24 468	(22 536)	39 108
Bureau de l'éducation française du Manitoba - Société de la francophonie manitobaine - projet RIF	-	48 800	(4 000)	44 800
RDÉE Canada - autres projets	26 394	3 050	-	29 444
	203 134	1 947 159	(1 814 499)	335 794

10 Dette à long-terme

La dette à long-terme comprend les emprunts de la Caisse Groupe Financier Ltée. portant intérêts à des taux de 4,25 % à 5,25 % remboursables en versements mensuels de 6 450 $ comprenant le capital et les intérêts et remboursable sur une période de 5 à 7 ans. Les placements de la société sont grevés en garantie des emprunts.

11 Opérations entre apparentés

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc. (CDEM) et Eco-Ouest Canada (EOC) sont deux entités légales autonomes sous le leadership municipal bilingue qui est assuré par l'Association des muncipalités bilingues du Manitoba (AMBM), regroupant 14 municipalités bilingues. Les trois organismes forment un groupe associé vu que l'AMBM approuve la nomination des administrateurs des conseils d'administration du CDEM et d'EOC.

L'AMBM loue un espace de bureau du CDEM et le CDEM prépare aussi la paie pour l'AMBM.

EOC loue aussi un espace de bureau et un téléphone du CDEM.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange. Cette valeur correspond au montant de la contrepartie convenue entre les parties et est déterminée selon les coûts encourus.

12 Fonds des immobilisations

	31 mars 2021 $	31 mars 2020 $
Immobilisations	78 861	44 806
Moins: Apports reportés afférents aux immobilisations	(65 219)	(35 309)
Fonds des immobilisations	13 642	9 497

13 Engagements

Les engagements minimaux pour les prochains trois ans en vertu de baux pour locaux renouvelé jusqu'en juin 2021 et en vertu de baux d'équipements se terminant en janvier 2024 et en novembre 2024 se répartissent comme suit :

	Locaux $	Équipements $	Total $
Exercice se terminant le 31 mars 2022	48 619	17 310	65 929
2023	-	17 310	17 310
2024	-	8 740	8 740

14 Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposée au 31 mars 2021 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur ses prêts aux petites entreprises, les subventions à recevoir et ses comptes à recevoir.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à un risque de liquidité sur les dettes à long terme et ses comptes fournisseurs et charges à payer. Ce risque est réduit à cause des sommes importantes investies en dépôts à terme.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt sur ses dépôts à terme et à la juste valeur de ses dettes à long terme à taux fixe. Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou l'encaisse future d'un instrument financier varie en raison d'une fluctuation des taux d'intérêts commerciaux.

15 Produits - Projets

Le détail des revenus pour les projets spéciaux réalisés durant l'exercice est comme suit :

	2021 $	2020 $
Produits		
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	258 266	181 094
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada - projet tourisme	200 530	79 470
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada - Fonds FDEFO	136 750	-
Province du Manitoba – Éducation et formation - projet immigration	101 635	84 868
Province du Manitoba – Croissance, entreprise et commerce *(note 17)*	87 000	97 746
Province du Manitoba – Éducation et formation - projet emplois pour tous	83 886	100 762
RDÉE Canada - projet petite enfance - garderies	76 755	-
Travel Manitoba - projet tourisme	70 000	140 000
Emploi et Développement social Canada - projets en employabilité	67 100	321 518
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada - Covid 19	67 037	-
Fédération canadienne des municipalités - projet CCLAP 3	62 200	-
Junior Achievement Manitoba - projets jeunes entreprises	41 441	21 480
RDÉE Canada - projet petite enfance	36 410	-
Caisse Groupe Financier Ltée. - projet jeunes entreprises	28 834	14 415
Autres projets	22 536	58 447
Bureau de l'éducation française du Manitoba - projet jeunes entreprises	5 000	9 000
Société de la francophonie manitobaine - projet RIF	4 000	-
RDÉE Canada - projet immigration	-	12 471
Division scolaire franco manitobaine - projet employabilité	-	8 450
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada - conférence ECCA	-	15 000
	1 349 380	1 144 721

16 Divers – Produits et charges

Le détail des divers produits et charges de l'exercice est comme suit :

	2021 $	2020 $
Produits		
Divers - locations, photocopies, etc.	99 880	108 950
Tourisme	6 848	-
Comité social	2 051	4 791
Fosse aux lions	500	6 358
Omnium de golf	-	30 145
	109 279	150 244
Charges		
Divers - items promotionnels, cadeaux, pourboires, etc.	4 291	14 747
Comité social	2 051	4 791
Omnium de golf	564	15 145
Fosse aux lions	500	17 250
	7 406	51 933

17 Province du Manitoba – Croissance, Entreprise et Commerce

Pendant l'exercice terminé le 31 mars 2021, le CDEM a reçu du financement de la Province du Manitoba dans le cadre du programme Partenaires pour la croissance économique au montant de 87 000 $. Les produits reconnus pendant l'exercice 2021 se chiffre à 87 000 $.

Les fonds fournis par le financement dans le cadre du programme Partenaires pour la croissance économique de 2020-2021 sont comme suit :

	2021 $
Charges	
Salaires et bénéfices	43 000
Frais professionnels et consultants	42 999
Télécommunications	1 001
	87 000

18 Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.

19 Pandémie COVID-19

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local.

L'organisme a subi des changements dans ses activités tel que l'annulation de l'Omnium de golf et la Fosse aux Lions. Plusieurs des activités ont été faites de façon virtuelle. Par exemple, les rencontres avec clients ont été faits virtuellement et/ou par téléphone, la foire aux emplois et les camps entrepreneurs fûrent fait virtuellement aussi.